



Comité AVEAC

Rapport d'activités 2017-2018

Le comité

Réuni à huit reprises durant cette année, le comité s'efforce d'entretenir les liens avec ses membres, notamment avec la rédaction de la « lettre aux membres » qui est transmise par mail une à deux fois par an. Il participe aussi activement aux échanges avec le comité cantonal de la SPV sur des thématiques plus larges telles que la Caisse de pension de l'Etat de Vaud (CPEV).

Durant cette année, Colin Fontannaz, enseignant à l'EPS d'Ecublens, a rejoint notre comité. Nous lui souhaitons la bienvenue et le remercions pour son engagement. Il présentera sa candidature officielle lors de l'assemblée générale de l'association du 2 mai 2018.

A cette occasion, nous prendrons également congé de Corinne Corbaz et Catherine Marchand, qui ont participé activement à la vie du comité. Ce sont deux collègues et amies chaleureuses, dynamiques qui nous quittent, et à qui nous exprimons notre plus vive reconnaissance !

Réflexions autour de la formation PIRACEF

La Décision 146 a rendu possible la régularisation momentanée du nombre d'inscriptions à la formation PIRACEF. Cette Décision rappelons-le, offre la possibilité aux enseignant-e-s auxiliaires sans formation pédagogique de base de se former pour l'enseignement des ACM. Elle arrivera à échéance en 2019, et le problème du nombre d'inscriptions sera de nouveau à l'ordre du jour. Raison pour laquelle le comité a souhaité anticiper la situation et a sollicité un entretien avec Mme Amarelle, Conseillère d'Etat à la tête du DFJ, pour lui proposer des pistes de réflexion.

Après consultation de nos partenaires de corporation Mmes Martine Bréchon (collaboratrice du domaine Arts – DP/DGEO) et Rachel Attanasio (responsable formation PIRACEF – HEP), sans oublier une rencontre de travail avec nos anciens présidents de l'association (Claudine Bonzon, Martial Delacour, Bertrand Raboud, et Jean-Claude Sahli) un travail de réflexion sur la formation PIRACEF a été mené et transmis à notre Cheffe du département. Les constats observés soulignent la grande préoccupation qui est la nôtre.

Aujourd'hui, nous estimons que *le contenu, la durée de la formation ainsi que le statut et la reconnaissance de « discipline spéciale » sont à reconsidérer pour encourager nos collègues à se former.*

Une première séance de travail a eu lieu en présence de Mme Botteron (Directrice a.i. DRH-DGEO), ainsi que de M. Tatti (conseiller personnel de Mme Amarelle). Le comité était accompagné de notre président Gregory Durand et cette rencontre nous a permis de présenter nos préoccupations. La qualité d'écoute et l'excellent climat de travail instaurés durant cette rencontre nous laissent croire que la situation autour de la formation PIRACEF pourra évoluer positivement.

Enfin, nous profitons de remercier notre président Gregory Durand et notre secrétaire général, Yves Froidevaux, pour leur soutien chaleureux et le travail réalisé.